

Cocottes et faitout Traiteur

Le Bourg
46140 LUZECH



Facture

N° : FAC00000963
Date : 31/08/2025
N° client : CLT00000118

Réf. : AOUT 2025

Libellé	Qté	Unité	PU HT	Rem.	Montant HT	TVA
ART00000003 -Baguette ordinaire	65,00	pc	1,04 €	0,00%	67,60 €	5,50%
ART00000012 -Baguette tradition	30,00	pc	1,23 €	0,00%	36,90 €	5,50%
ART00000017 -Croustilot 1kg	4,00	pc	4,74 €	0,00%	18,96 €	5,50%
ART00000023 -Baguette tradition céréales	46,00	pc	1,425 €	0,00%	65,55 €	5,50%

Détail de la TVA

Code	Base HT	Taux	Montant
Réduite	189,01 €	5,50%	10,40 €

Total HT	189,01 €
TVA	10,40 €
Total TTC	199,41 €

Règlement Chèque
Echéance(s) 199,41 € au 30/09/2025

Pas d'escompte pour règlement anticipé. En cas de retard de paiement, une pénalité égale à 3 fois le taux intérêt légal sera exigible (Article L 441-10, alinéa 12 du Code de Commerce).
Pour tout professionnel, en sus des indemnités de retard, toute somme, y compris l'acompte, non payée à sa date d'exigibilité produira de plein droit le paiement d'une indemnité forfaitaire de 40 euros due au titre des frais de recouvrement (Art. 441-6, 1 al. 12 du code de commerce et D. 441-5 Ibidem).